



Monsieur Gérald Tremblay
Cabinet du Maire de Montréal
275, rue notre-Dame Est,
Montréal (Québec), H2Y 1C6

Pointe-Saint-Charles, le 11 juin 2012

8 ans de mobilisations pour les terrains du CN : Un blocage inexplicable

Huit ans après le début des mobilisations pour le redéveloppement des terrains du CN, le Regroupement Information logement (RIL), le Regroupement social et économique du Sud-Ouest (RESEO), le Collectif 7 à Nous et la Table de concertation Action-Gardien unissent leur voix pour demander d'avoir l'heure juste sur l'état d'avancement du dossier et sur les raisons du blocage actuel. Nous demandons également l'adoption le plus rapidement possible de l'accord encadrant le redéveloppement des anciens terrains du CN.

Le 17 juin 2004, une centaine de citoyen-nes de Pointe-Saint-Charles franchissait les barrières des terrains du CN pour y planter leur drapeau citoyen, exprimant ainsi leur volonté que cet immense site historique de 35 hectares dans le quartier Pointe-Saint-Charles soit redéveloppé en réponse aux besoins locaux. Du même souffle, il était demandé à la Ville d'envisager l'acquisition de ces terrains pour en encadrer le développement.

Malgré la vente des terrains en 2005 pour 1 \$ au Groupe Mach, les acteurs locaux et les citoyens n'ont pas ménagé leurs efforts pour être reconnus comme des acteurs incontournables de ce projet urbain. Juin 2012 marque l'anniversaire de 8 années d'un travail colossal pour que le redéveloppement du CN permette des gains pour le quartier et améliore les conditions de vie, que l'on parle d'emplois, de logements, d'équipements et espaces verts, de services de proximité ou d'accès à l'art et à la culture.

Toutes les forces vives de la communauté ont été mises à contribution : développement d'une vision et de propositions, implication de l'ensemble des acteurs locaux, mobilisation sans relâche des résidents, participation active aux deux processus de consultations de l'OCPM, sessions de travail avec les élu-es et fonctionnaires, négociations intensives avec le propriétaire du site. C'est sans contredit ce qui a permis d'aboutir, en juin 2011, à un Accord de développement, certes toujours perfectible, mais acceptable pour l'ensemble des acteurs.

Une adoption sans cesse reportée

Le Conseil de ville de ce mois de juin 2012 marque donc également la date du premier report d'adoption du projet, il y a 1 an. En juin 2011, après la finalisation de l'Accord de développement et son entérinement par l'Arrondissement du Sud-Ouest, l'ensemble des acteurs du dossier apprenait avec stupeur que l'adoption était retirée de l'ordre du jour du conseil de la Ville de Montréal. Les raisons invoquées : des surcoûts, des enjeux d'infrastructure et de gestion des eaux pluviales, ainsi que les usages des terrains aux abords du Bâtiment 7. La Ville affirme alors sa volonté d'adopter l'accord à l'automne 2011, mais les négociations trainent en longueur tout l'hiver.

Nouveau coup de théâtre, l'adoption finalement prévue pour mars 2012 est à nouveau reportée. Avril. Mai. Juin. Pas d'adoption avant l'automne 2012, sans plus de détails. Selon les rumeurs, le dossier serait sur le « Bureau du Contrôleur ». Pourtant, assure-t-on, tous les éléments qui restaient à régler auraient trouvé une réponse, et le propriétaire aurait répondu aux dernières exigences de la ville. Que se passe-t-il exactement ? Pourquoi le projet est-il toujours bloqué à l'Hôtel de ville ?

Tout un quartier pâtit de la situation

La valse actuelle fait craindre que ce projet ne soit en fin de compte jamais adopté et l'impatience est grandissante. Le report du projet a des conséquences négatives pour l'ensemble des composantes du projet de redéveloppement des terrains du CN.

Les familles qui vivent dans des conditions d'extrême précarité attendent un logement social. Les citoyens impliqués dans les noyaux fondateurs des coopératives d'habitation sont démobilisés par l'incertitude et les reports. « Nous sommes loin des 40 % initial demandé par la communauté, mais ce sont tout de même 25 % des unités qui sont actuellement sur la sellette. La perte d'unités de logements est toujours inquiétante pour les citoyens du quartier. Pourquoi ne pas donner le feu vert ? » s'inquiète le RIL.

Pour le RÉSO, le report du projet a des effets sur la revitalisation économique du secteur. « Le sud de la Pointe a un taux d'inactivité parmi les plus préoccupants, et est situé loin des services de proximité. Nous avons travaillé pour mettre sur pied le projet de Centre de formation aux métiers ferroviaire en lien avec l'arrivée de l'AMT et d'une possible grappe ferroviaire. Nous soutenons activement le projet du Bâtiment 7. Il est frustrant de ne pas pouvoir mettre sur pied ces projets pour des raisons qui demeurent jusqu'à ce jour inexpliquées. Plusieurs emplois locaux sont compromis si le développement est repoussé. »

Pour le *Collectif 7 à nous*, c'est la survie même des Ateliers 7 à nous qui est en jeu. « Le Bâtiment 7 est laissé à l'abandon par le Groupe Mach depuis 2005. Le toit coule, un pan de mur s'effondre. Nous avons obtenu des financements pour réaliser des études de faisabilité, mais l'accès au site nous est refusé. Une serre, un marché public, des ateliers d'artistes, un café-bar, une micro-brasserie artisanale, des ateliers d'artisans : est-il pensable qu'autant de projets structurants et novateurs portés par la communauté soient mis en péril ? »

La Table de concertation communautaire Action-Gardien porte la vision d'ensemble du redéveloppement des terrains du CN. « Loin d'être des "immobilistes" et des "empêcheurs de développer", tout démontre que la communauté de PSC s'est au contraire retroussé les manches. Le résultat : l'obtention de plusieurs gains et l'abandon d'éléments très contestés du projet : interdiction du camionnage par les rues résidentielles et maintien du parc de la Congrégation ; inclusion de 25% de logements sociaux (sur les 40% demandés); inclusion dans l'accord de développement de la cession du Bâtiment 7 à la communauté, etc. Si ce n'est pas le projet porteur d'une vision initialement rêvée par le quartier, nous sommes finalement arrivés à un compromis de l'ensemble des acteurs. Il

est aberrant qu'après tout ce travail proactif, ce soit le Conseil de Ville de Montréal qui empêche le développement et l'épanouissement d'une collectivité », souligne Action-Gardien.

Une communauté tenue dans le noir

Une des revendications portées de façon constante durant ces huit dernières années est que les citoyen-nes et les acteurs du milieu soient partie-prenante des discussions. Le processus s'est voulu innovant et transparent en impliquant la communauté en amont de projets de promoteurs, via les premières consultations de l'OCPM. Un comité de suivi incluant les principaux acteurs de l'Arrondissement du Sud-Ouest a été mis en place. Les fonctionnaires de la Ville Centre ont rencontré à quelques reprises les acteurs locaux impliqués dans le processus. Or, depuis un an, il n'y a plus de processus formel de suivi, les informations parviennent au compte-goutte et de façon aléatoire.

Il est déplorable que des acteurs clés du développement soient ainsi maintenus dans le noir sur les raisons du blocage du projet. Le processus menant à l'adoption du projet ne peut pas se faire derrière des portes closes. À l'heure cruciale de l'adoption d'un Accord de développement travaillé depuis si longtemps, il est impératif de continuer à miser sur l'apport et la contribution des acteurs, gage de l'accessibilité sociale du projet de redéveloppement de ces vastes terrains.

C'est pourquoi, par cette lettre, l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans le processus vous font part de ces demandes :

- ✓ La tenue dans les plus brefs délais d'une rencontre avec l'ensemble des acteurs impliqués afin de faire le point sur la situation;
- ✓ Une information claire de l'état de situation. S'il reste encore des raisons justifiant ces délais et reports, elles doivent être partagées avec l'ensemble des acteurs en vue d'y apporter des solutions communes ;
- ✓ Si l'ensemble des exigences de la Ville ont été remplies, alors l'Accord encadrant le développement des terrains du CN doit être adopté incessamment. Idéalement au mois d'août, au plus tard en septembre 2012.

Dans l'attente de recevoir dans les plus brefs délais une réponse à ces demandes, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées,

Karine Triollet,
Table de concertation communautaire Action-Gardien

Guy Biron
Regroupement économique et social du Sud-Ouest.

Muriel Sauvé
Regroupement Information Logement

Judith Cayer
Collectif 7 à nous